



La Présidence De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION
Communiqué de Presse

Dimanche 18 août 2013

Accord signé au port autonome

Le ministre appelle à la signature rapide d'un accord entre le syndicat et les aconiers

Monsieur Bruno MARTY, Ministre de l'Équipement, de l'urbanisme, des énergies, des transports terrestres et maritimes, confirme la signature d'un protocole d'accord entre le Port Autonome de Papeete et la CSTP FO qui a levé la grève au sein du Port Autonome de Papeete depuis samedi 17 août à 19 heures. Monsieur Bruno MARTY souligne que la conclusion de cet accord devrait contribuer à la levée de la grève chez les aconiers qui paralyse dangereusement le port.

Ainsi, loin « d'avoir jeté l'éponge » alors que le conflit social s'enlisait, Monsieur Bruno MARTY a mobilisé son cabinet et la direction du Port Autonome de Papeete pour aboutir favorablement sur les revendications en matière de sécurité. En effet, le maintien du dialogue social entre le ministère et le syndicat a permis de clarifier les points essentiels et de dégager les solutions utiles pour améliorer rapidement la sécurité des dockers et des personnels du port.

Le ministère a tout mis en œuvre pour que la population et les entreprises de Polynésie française soient libérées au plus vite des blocages et des pénuries causés par cette grève aux conséquences dommageables pour des centaines d'entreprises et de commerces déjà fragilisés par la crise et qui impacte le bon déroulement de la rentrée scolaire. Monsieur Bruno MARTY appelle donc à une issue responsable et favorable des discussions entre la CSTP-FO et les aconiers pour qu'un accord soit signé rapidement et que les activités du port reprennent normalement dès ce lundi matin.

Le Ministre, à l'image du gouvernement, ne peut qu'insister sur l'urgence de ne plus entraver l'économie du Pays et la nécessité de se concentrer sur le développement de l'activité économique, par de nouveaux projets et chantiers créateurs de richesse et d'emplois.

-0-0-0-0-0-

Présidence de la Polynésie française
Bureau de la communication
Yves HAUPERT

1